



Aujourd'hui, 26 octobre 2023, se tenait la 2ème convocation du CSAR.

Après un second vote "**contre**" sur les 3 points à l'ordre du jour, 2 points de questions diverses ont principalement conduit à une altercation entre les élus et la cheffe de service des ressources humaines (qui présidait la réunion), complètement fermée à entendre nos arguments :

— les élus ont réitéré leur demande d'une autorisation d'absence le 10 mai 2024 et du report de la fin de la campagne de déclaration d'impôt sur le revenu, notamment au regard du fait que les écoles seront toutes fermées et que, outre que les agents pourront ainsi être en difficulté pour garder leurs enfants, les contribuables eux-mêmes risquent de peu se déplacer dans les centres des finances publiques... - Refus obstiné et réitéré malgré plusieurs allers-retours entre les représentants du personnel et la cheffe des RH.

— Au cours des échanges en GT « sécurité des agents », le DGA avait validé la possibilité pour les agents d'accueil de ne pas révéler leur nom s'ils le souhaitent. Les syndicats ont demandé que, eu égard au contexte actuel, cette décision soit offerte au plus tôt à ces agents, ce que la présidente a refusé, préférant attendre un groupe de travail prévu le 6 novembre !

L'ensemble des élus a donc décidé de clore ainsi le CSA et de s'inviter chez le directeur général pour débloquer la situation. Ses réponses ont été les suivantes :

— sur l'autorisation d'absence du 10 mai 2024, il demande un délai pour étudier les possibilités offertes par le calendrier pour l'organisation de la campagne déclarative, ainsi que les dispositions qui seront prises dans d'autres services publics ;

— quant à la possibilité d'anonymisation des agents d'accueil, il accepte de diffuser une consigne dans ce sens dès l'après-midi même du CSAR.

Public: [Infos / actions](#)
[CSAR](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
